

À nos lecteurs

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Preface**

Zeitschrift: **Revue Militaire Suisse**

Band (Jahr): **37 (1892)**

Heft 1

PDF erstellt am: **18.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

<http://www.e-periodica.ch>

REVUE MILITAIRE SUISSE

XXXVII^e Année.

N^o 1.

Janvier 1892

A NOS LECTEURS

La *Revue militaire suisse* entre dans la trente-septième année de son existence. Entourée de la sympathie de nombreux lecteurs dont l'appui ne lui a jamais fait défaut, elle s'est efforcée de les tenir au courant des progrès incessants qui se poursuivent dans le domaine militaire, ne négligeant rien pour se maintenir à la hauteur de sa tâche.

Grâce à l'accroissement, depuis quelques années constant, de la liste de ses abonnés, elle a pu étendre son champ d'activité, augmenter le volume de ses fascicules mensuels, publier de plus fréquents suppléments, et se procurer sur la vie intérieure de nos sociétés d'officiers des renseignements plus détaillés et plus nombreux. Elle a pu notamment publier presque dans chaque numéro de 1891 un article concernant les armes spéciales, et a, de cette manière, comblé une lacune qu'elle était la première à regretter.

La *Revue militaire suisse* se propose de rester dans cette voie de progrès. Etrangère à toute idée de profits matériels, elle appliquera au développement des études militaires les ressources que pourrait lui fournir une augmentation d'abonnés, heureuse si elle peut servir ainsi les intérêts de l'armée suisse et de ses officiers.

Pour mieux atteindre son but, elle fait appel de nouveau à tous ceux qui voudront bien l'aider de leurs conseils ou de leurs travaux, rappelant que ses

colonnes sont largement ouvertes à toutes les opinions. Elle fait appel également aux diverses sections et sous-sections de la Société des officiers de la Confédération suisse, les priant de lui faire parvenir les comptes-rendus de leurs séances, les nominations de leurs bureaux, et si possible les travaux que présentent leurs membres. Ce sera un moyen excellent de mettre en rapports plus suivis les officiers des différents cantons et des différentes armes.

En terminant, la *Revue militaire suisse* tient à remercier ses lecteurs et collaborateurs de l'appui qu'ils lui ont prêté jusqu'ici. Elle espère qu'ils voudront bien le lui continuer et l'aider ainsi à répandre parmi notre jeunesse militaire l'amour de l'armée et de la patrie.

La Rédaction.

La **Revue militaire suisse** paraît sous forme de fascicules mensuels d'au moins 48 pages. Les douze numéros de l'année forment un beau volume d'environ 600 pages, avec planches, cartes, croquis, etc. Au nombre des suppléments gratuits qu'elle publiera en 1892 figureront entr'autres : le *Tableau des écoles militaires* et le *Rapport sur la gestion du département militaire en 1891*.

PRIX DE L'ABONNEMENT :

Pour la Suisse	Fr. 7 50
Pour les pays de l'Union postale .	» 10 —
Pour les autres pays	» 15 —

Seront considérées comme abonnées les personnes qui n'auront pas refusé ce numéro avant le 1^{er} février 1892.
